

LES PRINCIPALES ACTIONS DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE SAFRAN

Répondant à la demande du Gouvernement français, Safran a mobilisé l'ensemble de ses sites français et européens dans la préparation d'un plan de sobriété énergétique. Le Groupe se donne l'objectif d'atteindre, voire dépasser, une réduction de 10 % de la consommation d'électricité et de gaz en 2024 par rapport à 2019.

Les actions planifiées sont les suivantes :

BÂTIMENTS TERTIAIRES ET INDUSTRIELS

- Réduire la température de consigne du chauffage à 19°C dans les locaux occupés ;
- Limiter l'utilisation de la climatisation aux locaux dont la température dépasse 26°C ;
- Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage des locaux, en systématisant le passage aux LED et en réduisant l'éclairage superflu (locaux inoccupés, extérieur, parkings, réduction des plages d'éclairage...)
- Systématiser la mise en place des outils de mesure et pilotage des consommations électriques, dans le cadre du déploiement d'un système de management de l'énergie sur tous les sites (similaire à ISO 50 001) ;
- Modérer les consommations liées aux appareils électroniques, en programmant l'extinction des appareils en veille, des écrans de communication, etc ;
- Supprimer la possibilité de recharge électrique des véhicules sur les sites pendant les heures de pic de consommation électrique, lorsque RTE annonce des fortes tensions sur le réseau (signal EcoWatt Rouge) ;
- Identifier un correspondant énergie par site, chargé du suivi des actions de sobriété.

En complément, sur l'horizon 2-3 ans, Safran déploie des projets de récupération de chaleur fatale et **finalise actuellement un appel d'offre pour équiper 40 sites français en panneaux solaires** (principalement sur ombrières de parking).

LES PRINCIPALES ACTIONS DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE SAFRAN

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

- Réduire les consommations superflues : déploiement de procédures de mise à l'arrêt des machines (autocollants rouge - orange - vert - bleu), contrôle des fuites d'air comprimé, utilisation au plus juste des équipements de ventilation... ;
- Limiter les consommations d'énergie liées aux essais (notamment essais des moteurs) :
 - En réduisant le volume des essais au minimum nécessaire ;
 - En optimisant l'organisation de certains essais de manière à limiter les appels de puissance, en particulier dans les créneaux 9h-13h et 18h-20h ;
- Organiser la production de manière à maximiser le remplissage des machines les plus consommatrices d'énergie (fours, par exemple) ;
- Décaler certaines activités hors des périodes de pics de consommation (démarrage de fours, notamment), lorsque RTE annonce des fortes tensions sur le réseau (signal EcoWatt Rouge).



SENSIBILISATION DES SALARIÉS

- Sensibiliser les collaborateurs aux éco-gestes sur le lieu de travail, dont les bons comportements s'agissant des usages du numérique.



À noter par ailleurs que Safran s'apprête à signer des chartes d'engagements avec RTE et GRTgaz. Ces chartes traduisent **l'engagement de Safran à réduire ses consommations dans les prochaines années**, mais aussi à **prendre en compte les signaux** émis par ces deux gestionnaires de réseau en cas de crise (« jours Rouge ») afin de les relayer auprès des salariés et dans les sites du Groupe.

Toutes ces actions s'inscrivent **dans la continuité du plan bas-carbone** que Safran met en œuvre depuis 2018 pour réduire les émissions occasionnées par ses opérations industrielles. Incluant toutes les activités directement ou indirectement impliquées dans la fabrication des produits du Groupe, le plan bas-carbone vise une **réduction de 30 % des émissions de CO₂** (scopes 1 et 2) en 2025, et de **50 % en 2050 par rapport à 2018**.